



alliancesud
Arbeitsgemeinschaft
Swissaid - Fastenopfer - Brot für alle
Helvetas - Caritas - Hebs



Appel des ONG à la ratification de la Convention d'Oslo sur les bombes à sous-munitions

Berne, le 21 novembre 2011

Mesdames les Conseillères nationales,
Messieurs les Conseillers nationaux,

Vous allez prochainement être appelé-e-s à traiter de la ratification de la Convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions et sur la modification de la loi sur le matériel de guerre (11.036). Les organisations soussignées vous exhortent à suivre la décision, quasi unanime, du Conseil des États et à autoriser le Conseil fédéral à ratifier cette importante convention dans les plus brefs délais.

Les bombes à sous-munition entraînent chaque année des centaines voire des milliers de victimes dont l'immense majorité sont des civils, tant pendant les hostilités qu'après la cessation des opérations militaires. En effet, un grand nombre de sous-munitions n'éclatent pas comme prévu, si bien que de vastes zones sont contaminées par des engins explosifs meurtriers, créant des problèmes socioéconomiques durables. Pour ne prendre qu'un seul exemple, même quarante ans après le conflit armé qui s'est déroulé au Laos, des civils meurent encore aujourd'hui régulièrement en raison de restes de sous-munitions qui infectent ce pays. Si la Suisse veut préserver son image en tant qu'État promoteur et dépositaire des Conventions de Genève, elle se doit donc de ratifier ce texte.

Les bombes à sous munitions ne sauraient être utilisées en territoire étranger par notre armée dont le mandat est purement défensif. Autoriser leur utilisation reviendrait donc à mettre en danger notre population puisque ces armes meurtrières ne pourraient être utilisées qu'à l'intérieur de nos frontières.

L'argument a été avancé que la Convention d'Oslo, dès lors qu'elle ne sera très vraisemblablement pas ratifiée par les principaux pays producteurs (USA, Chine, Russie, Israël) sera tout simplement inutile. Il faudrait d'abord relever que la Convention a été signée par 111 États et ratifiée par 66 États en trois ans, parmi lesquels on trouve tous les voisins de la Suisse à l'exception du Liechtenstein. En outre, cet argument ignore le pouvoir d'influence des instruments internationaux sur la pratique des autres États qui ne les ratifient pas. L'interdiction des mines antipersonnel en est le bon exemple puisque leur utilisation et leur production ont presque totalement cessé bien que les principaux États producteurs n'aient pas ratifié la Convention d'Ottawa.

Enfin, l'argument invoqué des coûts élevés qu'entraînerait la destruction des bombes à sous-munitions stockées à ce jour par notre armée est fallacieux dès lors que ces munitions vieillissantes,



alliancesud
Arbeitsgemeinschaft
Swissaid - Fastenopfer - Brot für alle
Helvetas - Caritas - Hebs



devront de toute manière être détruites pour des raisons de sécurité au cours des prochaines années.

La Suisse doit ratifier la Convention d'Oslo sur les bombes à sous-munitions, il en va de sa crédibilité de sa tradition humanitaire et de la sécurité de sa population.

Organisations signataires :

- ACAT Suisse
- Alliance Sud
- Amnesty International, Section suisse
- Humanrights.ch
- International Commission of Jurists, Section suisse
- Société pour les peuples menacés
- TRIAL